



Direction suédoise de l'agriculture

Approbation d'installation de séchage de bois

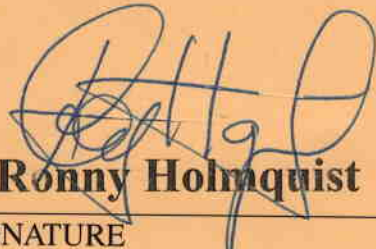
HÄLLERUMS TRÄ VIMMERBY H65

Entreprise

est autorisé par la présente à marquer "56°C/30 min" sur ses scia-
ges, étant donné que l'examen technique de son installation de
séchage a montré qu'elle répond bien aux exigences selon SJVFS
1997:65.

2004-04-01

DATE



Ronny Holmquist

SIGNATURE

